

Lettre adresse à monsieur Didier Martin,
Préfet de Loire Atlantique depuis le 24 Août 2020

Je vous écris aujourd'hui, dans le cadre de la consultation publique sur le projet d'installation d'une centrale d'enrobé sur la zone d'activité de l'Oseraye, située sur la commune de Puceul.

Résidente de la commune de Marsac sur Don, je travaille sur la commune de la Grigonnais. Je suis ouvrière agricole chez un maraîcher situé à 500 mètres à vol d'oiseaux du futur projet d'usine. Après avoir consulté un certain nombre d'avis déposés, je ne réitérerai pas une montagne de chiffres et d'informations que d'autre exposerons bien mieux que je ne pourrai le faire.

Utilité

Fondamentalement, je ne pense pas être contre les centrales d'enrobé, il faut bien de quoi faire des routes et les entretenir, c'est une évidence.

Néanmoins, on peut se demander si cette centrale est réellement utile au vu des autres infrastructures, n'appartenant pas au Groupe Pigeon, déjà présentes sur le territoire et ne fonctionnant qu'à 50%. Est-ce un besoin pour la région ou une stratégie purement économique afin de s'accaparer le marché au détriment d'emplois et de centrales déjà existants.

Impact

Au-delà même de l'évidence, la protection de l'environnement est un impératif, beaucoup en parle mais peut agir. Accepter ce type de projet c'est nier cet impératif, alors même que nous savons déjà qu'une usine d'enrobé pollue.

Ne tirons-nous jamais de leçon du passé, repensez au Chlordécone qui a été autorisé à partir de 1972 jusqu'en 1990 en France, alors même que plusieurs pays l'interdisent à partir de 1976. Aujourd'hui, des terres agricoles incultivables pour 250 à 650 ans et une population empoisonnée à 95%.

Autocontrôle

A quel point les industries doivent-elles empoisonner la population et le sol pour que de réelles décisions soient prises. La population et ses représentants doivent exiger des usines d'enrobé d'aujourd'hui et anticiper les normes environnementales de demain. Faut-il à chaque fois attendre qu'une tragédie se produise pour exiger plus de sécurité ?

L'autocontrôle est une utopie. Lors d'examens écrits, il y a bien un surveillant pour éviter la triche et les copies sont anonymisées pour garantir l'impartialité des examinateurs. Dans le cas de l'autocontrôle, on est à la fois l'élève, le surveillant et l'examineur.

Comment peut-on avoir ce degré de confiance envers une entreprise privée à but hautement lucratif ?

Cordialement Diane Merour de Villeblanche